
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 6 juin 2025

Décision de politique monétaire du conseil de surveillance de l'IEOM

Le Conseil de surveillance de l'Institut d'Emission d'Outre-Mer (IEOM) a examiné la situation économique et monétaire de la zone franc Pacifique.

Le Conseil de surveillance constate que l'inflation de la zone monétaire s'accroît légèrement, mais reste modérée, depuis le dernier conseil de surveillance. En glissement annuel, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 1,5 % en Polynésie française et de 1,8 % en Nouvelle-Calédonie en avril 2025, et de 1,5 % à Wallis-et-Futuna en décembre 2024.

La situation économique des territoire est contrastée au cours des quatre premiers mois de l'année, avec une économie polynésienne portée par le secteur touristique mais qui pourrait être affectée par la possible hausse des droits de douane des Etats-Unis. L'activité économique en Nouvelle-Calédonie manque quant à elle de dynamisme dans l'attente de perspectives politiques plus claires et un secteur nickel en difficulté, dans une situation sécuritaire néanmoins plus apaisée. A Wallis-et-Futuna, l'activité économique reste également dynamique, malgré les répercussions de la crise calédonienne.

Dans ces conditions, le Conseil de surveillance de l'IEOM a souhaité répondre au besoin de visibilité des acteurs économiques et bancaires et a décidé de :

- **prolonger le calendrier des appels d'offre relatif aux lignes de refinancement à 6 mois de l'Institut d'émission jusqu'au premier semestre 2026 ;**
- **fixer à 25 Md FCFP l'encours de la LR18002 qui sera émise en remplacement de la LR18001 arrivant à échéance le 15/10/2025 ;**
- **remplacer les lignes de refinancement à 36 mois [LR36007 et LR36008] arrivant à échéance le 27/03/2026 et 01/06/2026 par des lignes de refinancement respectivement de 18 mois et 24 mois dont les montants seront précisés ultérieurement ;**
- **baisser l'ensemble des taux d'intérêt directeurs de 25 points de base. Ceux-ci seront donc fixés comme suit à compter du 12 juin 2025 :**
 - o Taux de la facilité de dépôt : 2,00 %
 - o Taux du réescompte à 7 jours : 2,10 %
 - o Taux des lignes de refinancement à 6 mois : 2,20 %
 - o Taux de la facilité de prêt marginal : 2,75 %

L'IEOM reste attentif aux évolutions économiques et monétaires et veille à préserver la liquidité bancaire dans la zone franc Pacifique, afin d'accompagner les besoins de financement, notamment en Nouvelle-Calédonie.

L'Institut d'émission d'outre-mer est un établissement public national, qui exerce les missions de banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP). Il conduit la politique monétaire de l'Etat dans la zone. Il veille au bon fonctionnement des systèmes de paiement et à la sécurité des moyens de paiement. L'IEOM apporte aussi ses analyses économiques et financières et ses services à la communauté bancaire, aux administrations publiques, aux entreprises et aux particuliers

Nos publications et statistiques sont téléchargeables sur le site www.ieom.fr

Contact presse : Service communication - tél : 01 42 97 07 00 - communication@iedom-ieom.fr